

## RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DU 21 NOVEMBRE 2016

### **Calcul des points APE pour 2017**

Compte-tenu de la Réforme des aides à l'emploi en cours de concertation avec les partenaires sociaux wallons, la Région wallonne nous informe que le quota de points APE accordés à la Commune d'Amay pour l'année 2016 est reconduit automatiquement en 2017.

Toutefois, cela n'est pas le cas pour les cessions de points qui doivent faire l'objet d'une demande à introduire en ligne avant le 30/11/2016.

Le Conseil décide de poursuivre la cession de 6 points APE au bénéfice de la Zone de police Meuse-Hesbaye, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.

### **INTRADEL**

Intradel invite les représentants de la Commune à l'assemblée générale ordinaire du 22/12/2016.

Les points abordés sont les suivants:

1. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs
2. Plan stratégique 2017-2019 – Adoption
3. Démissions - Nominations

Les 5 représentants de la Commune sont : Mr. Luc Mélon, Mr. Daniel Delvaux, Mr. Didier Lacroix, Mr. Willy Franckson et Mr. Raphaël Torreborre.

### **Ecetia Intercommunale**

Ecetia Intercommunale scrl nous informe de son AG ordinaire le 20/12 à 18h.

Les 5 représentants de la Commune sont : Mr. Luc Mélon, Mme Corinne Borgnet, Mme Nathalie Bruyninckx, Mr. Raphaël Torreborre et Mr. Marc Delizée.

Les points abordés sont les suivants:

1. Approbation du Plan stratégique 2017-2018-2019;
2. Nomination et démission d'administrateurs :

Secteur Immobilier - Accord sur la valeur attribuée à l'apport d'un terrain et sur sa rémunération par la ville de Verviers et par la commune de Bassenge;

3. Lecture et approbation du PV en séance.

### **Ecetia Collectivités**

Ecetia Collectivités scrl nous informe de son AG ordinaire le 20/12 à 17h30.

Les 5 représentants de la Commune sont : Mr. Luc Mélon, Mme Corinne Borgnet, Mme Nathalie Bruyninckx, Mr. Raphaël Torreborre et Mr. Marc Delizée.

Les points abordés sont les suivants:

1. Approbation du Plan stratégique 2017-2018-2019;
2. Lecture et approbation du PV en séance

### **Publifin SCiRL**

Publifin scirl nous informe de son AG ordinaire le 22/12 à 18h.

Les 5 représentants de la Commune sont : Mr. Jean-Michel Javaux, Mr. Daniel Delvaux, Mr. Didier Lacroix, Mr. Marc Plomteux et Mr. David de Marco.

Le point de l'ordre du jour concerne le Plan stratégique 2017-2019.

### **Commission Communale de l'Accueil**

Dans le cadre de la coordination et du décret ATL, un rapport d'activités et un plan d'actions sont rédigés chaque année. Le rapport d'activités 2015-2016 et le plan d'actions 2016-2017 ont été approuvés par la Commission Communale de l'Accueil en date du 26 septembre 2016 et sont, à présent, transmis au Conseil Communal pour information.

### **Travaux UREBA**

Dans le cadre de travaux UREBA afférents à la salle des Mirlondaines, le mode de passation du marché a été approuvé. Il s'agit d'une procédure négociée et le montant des travaux est estimé à 15.000,00 €.

Il convient de désigner un auteur de projet, surveillant et coordinateur sécurité afin de faire l'étude pour des travaux d'isolation au bâtiment principal du site.

L'auteur de projet travaillera également sur la problématique de la ventilation (grilles dans les menuiseries, systèmes d'extraction,...). Par ailleurs, l'aspect étanchéité à l'air du bâtiment sera pris en compte dans l'ensemble du projet.

Concernant l'isolation des plafonds, le pouvoir adjudicateur attend de l'auteur de projet qu'il définisse une ou des solutions techniques qui permettront de répondre de manière optimale aux différentes exigences auxquelles ces parois sont soumises (isolation, étanchéité, résistance au feu, stabilité, coût).

Il en est de même pour l'isolation extérieure en prenant en compte les exigences urbanistiques. Si nécessaire, l'auteur de projet établira le dossier pour l'introduction d'un permis.

### **Plan d'Investissement Communal 2017-2018**

Dans le cadre du PIC 2017 – 2018, il est proposé d'effectuer des travaux de voirie suivants :

**Priorité 1** : travaux d'égouttage et d'amélioration des rues Sartage et de l'Arbois au montant de 741.333,97€ TVAC (sauf sur égouttage prioritaire) : subvention SPGE 317.500,00 €, subvention SPW 211.916,98€, part communale 211.916,98€, frais de projet compris de 30.281,01€ HTVA.

**Priorité 2** : travaux d'égouttage et de réfection des rues Henrotia et Bois de Huy au montant de 420.672,25 € TVAC (sauf sur égouttage prioritaire) : subvention SPGE 164.120,00 €, SPW 128.276,12 €, part communale 128.276,12€, frais de projet compris de 18.286,65€ HTVA.

Les subventions de la SPW DGO1 (montant plafonné à 282.493 €) ainsi que l'accord de la SPGE pour l'égouttage sont requises pour la réalisation de ces deux investissements.

### **Conseil Consultatif des Aînés**

Il convient de procéder à plusieurs modifications dans la représentation du Conseil des Aînés suite aux décès et aux démissions survenus en 2016. Il est donc proposé au Conseil communal de renouveler les membres via les candidatures reçues.

### **Maison du Tourisme Meuse Condroz Hesbaye**

Suite à la désignation par le Conseil, le 22 juin dernier, de ses représentants au sein de la Maison du Tourisme « Meuse Condroz Hesbaye » à savoir :

- au Conseil d'administration : Mr. Daniel Delvaux (suppléante Mme S. Caprasse)
- à l'Assemblée Générale : Mr D. Delvaux (suppléante Mme S. Caprasse) et Mme Isabelle Eraste (suppléant Mr David De Marco) ;

Il convient maintenant de désigner une personne représentant l'office du tourisme à l'AG (un membre effectif et un suppléant).

- Mme S. Caprasse (effective)
- Mr D. Delvaux (suppléant)